

Ma Protection Juridique

Les montants mentionnés ci-après sont applicables en 2017. Ils sont indexés. Calculés sur une TVA de 20 %, ils sont indiqués TTC et peuvent varier en fonction de la TVA en vigueur au jour de la facturation. Ils comprennent les frais de secrétariat, de déplacement et de photocopies.

Montants maximaux de prise en charge		Sans le Pack « Ma Protection Enrichie »	Avec le Pack « Ma Protection Enrichie »	
Frais et honoraires d'expert*	- Résoudre vos litiges* à l'amiable	1 010 €	2 020 €	Par litige*
	- Vous soutenir en cas de procédure judiciaire	3 029 €	6 058 €	
Frais et honoraires de médiateur	- Résoudre vos litiges* à l'amiable	1 010 €	2 020 €	
	- Vous soutenir en cas de procédure judiciaire	2 019 €	4 038 €	
Frais et honoraires d'avocat, dont droit de timbre	- Recours précontentieux et Référé	303 €	606 €	Par ordonnance
	- Requête			Par réunion
	- Assistance à expertises judiciaires			
	- Transaction ayant abouti à un protocole (y compris médiation ou conciliation)			
	- Démarches amiables si l'assistance d'un avocat est imposée par la loi ou en cas de conflit d'intérêt (y compris les consultations)			
	- Assistance devant une commission			
	- Tribunal de police	454 €	908 €	Par affaire*
	- Juge de l'exécution			
	- Procédure d'instruction			
	- Recours amiable devant le Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de dommages (FGAO), le Fonds de Garantie des victimes des actes de Terrorisme et d'autres Infractions (FGTI), la Commission d'indemnisation des victimes d'infractions (CIVI) et l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (ONIAM)			
	- Médiation pénale, composition pénale, comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité et rappel à la loi			
	- Tribunal de Grande Instance			
	- Tribunal administratif			
	- Tribunal de commerce			
	- Tribunal des affaires de sécurité sociale			
	- Tribunal du contentieux de l'incapacité			
	- Conseil de prud'hommes (y compris départage)			
	- Appel (toutes matières, y compris requête et référé)			
	- Cour de cassation (y compris consultations)			
	- Conseil d'Etat (y compris consultations)			
	- Cour d'assises	2 322 €	4 644 €	
	- Cour européenne des droits de l'homme			
	- Cour de justice de l'Union européenne			
	Autres juridictions (y compris Tribunal d'instance, Tribunal correctionnel et Juge de proximité)	707 €	1 414 €	
	Juridictions non françaises situées en Union européenne au 1 <sup>er</sup> janvier 2017, à Monaco, à Andorre, au Liechtenstein, en Norvège, à Saint-Martin, en Suisse et au Vatican.	Montant prévu au titre de la juridiction française équivalente		
Frais de Nettoyage / noyage en cas d'atteinte à l'e-réputation*		1 010 €	2020 €	Par litige*
Indemnisation du préjudice en cas d'usurpation d'identité*				

En outre, notre prise en charge ne peut pas excéder au global 20 192 € par litige\* ou 40 384 € par litige\* si vous avez souscrit le Pack « Ma Protection enrichie »